

Articoli/11:

Façonner une mémoire commune

Figures de la présence et de la communion au fondement de la dynamique utopique

Emmanuelle Danblon e Ingrid Mayeur

Articolo sottoposto a *peer-review*. Ricevuto il 02/12/2015. Accettato il 15/02/2015

Abstract: In this paper, we try to elucidate the differences between ekphrasis and enigma in the narration of distopy in the preambles of charters with the criterion of the presence of absence of oral memory of a given society. To do so, we propose to explore a possible utopic genre in rhetoric.

1. Introduction

Le présent travail s'inscrit dans un chantier mené depuis 2008 au sein du GRAL¹, consacré à la rhétorique des démocraties européennes. À partir d'une réflexion sur la fonction des chartes et déclarations dans les sociétés modernes², s'est progressivement dessinée l'hypothèse d'un genre rhétorique *utopique* dont elles constitueraient une manifestation³. De Jonge a bien montré leur fonction matricielle pour la prise de décision au sein de nos sociétés⁴. Nous voudrions ici interroger plus immédiatement la manière dont ces textes génèrent chez

¹ Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique, Université Libre de Bruxelles (<http://gral.ulb.ac.be/>).

² Cfr. E. Danblon, *À quelles conditions une charte est-elle efficace?*, in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 4 (avril, 2010) <http://aad.revues.org/769>; Id., *L'homme rhétorique: culture, raisonnement, action*, Paris 2013. E. De Jonge, *Le préambule des déclarations des droits de l'homme: entre narration et argumentation*, in *Argumentation et narration*, édité par E. Danblon, E. De Jonge, E. Kissina, et L. Nicolas, Bruxelles 2008, pp. 99-111; Id., *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'expression d'une vision du monde: une approche topique et génétique*, in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 4 (avril 2010), <http://aad.revues.org/956> (Dernière consultation le 4 février 2015).

³ E. Danblon - I. Mayeur, *L'utopique comme gouvernail des sociétés humaines. Enquête sur une (possible) fonction rhétorique de la Modernité*, in *Rhétoriques de la concorde*, édité par V. Ferry et S. di Piazza, RIFL, 2015 (à paraître).

⁴ E. De Jonge, *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'expression d'une vision du monde: une approche topique et génétique*, cit.

l'auditoire la décision d'adhérer à la «vision du monde» qu'ils édictent⁵, et de la mettre en œuvre par l'exercice d'une pratique citoyenne active⁶.

Ce questionnement sera abordé sous l'angle des *figures*, étant donné la place particulière qui leur est laissée dans le *Traité de l'argumentation: La nouvelle rhétorique* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca⁷. Les figures y sont en effet présentées comme des outils propres à générer des effets persuasifs, jouant de ce fait un rôle à part entière dans l'argumentation. Perelman les lie par ailleurs à la manifestation de valeurs, centrales dans la dynamique des chartes et déclarations⁸. En outre, il semble établi que les figures travaillent comme moteur de la dynamique utopique dans sa globalité, comme en attestent par exemple les travaux portant sur leur rôle dans le texte fondateur de More⁹.

Cet article n'aura d'autre ambition que de jeter quelques balises à partir d'un premier repérage de deux figures, *l'hypotypose* et *l'allusion*, au sein des préambules de trois déclarations de l'après-guerre: la Charte des Nations Unies¹⁰, l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture¹¹ et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme¹². Nous tenterons de montrer en quoi ces figures participent bien d'un processus argumentatif invitant à la mise en œuvre des valeurs convoquées. Nous espérons signaler par la même occasion la pertinence d'une étude des figures, dans ce que nous tentons de circonscrire comme étant l'expression rhétorique de l'utopie.

2. Valeurs et figures dans le *Traité de l'argumentation*

La décision d'engager une société sur la voie d'un monde possible, souhaitable et vraisemblable, peut se repérer dans la promulgation des chartes et déclarations modernes, à vocation universalisante, inspirées de l'esprit des droits de l'homme. Sur le plan rhétorique, nous avons attribué à ces textes¹³ une fonction utopique. Leur contenu est étroitement lié à un choix de valeurs que l'on propose comme principes à suivre pour se diriger vers l'état du monde désiré, au regard d'une situation néfaste: une crise ayant eu lieu ou perdurant encore,

⁵ *Ivi*, §8.

⁶ E. Danblon, *L'homme rhétorique: culture, raison, action*, cit., p. 168.

⁷ C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, Édité par Michel Meyer. 6e édition, Bruxelles 2008.

⁸ E. De Jonge, *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'expression d'une vision du monde: une approche topique et génétique*, cit.

⁹ Par exemple, L. Marin, *La fiction poétique de l'utopie, Utopies, Cinéma et littérature* (7), pp. 13-20. T. More, et A. Prévost, *L'Utopie de Thomas More. Présentation, texte original, appareil critique, exégèse, traduction et notes ([by] André Prévost). (Reproduction du texte original paru à Bâle en novembre 1518.)*, Paris 1978.

¹⁰ Nations Unies, « Charte des Nations Unies », 1945. Consultable sous le lien: <http://www.un.org/fr/documents/charter/>

¹¹ UNESCO « Acte constitutif », 1945. Consultable sous le lien: http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

¹² Nations Unies, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, 1948. Consultable sous le lien: <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

¹³ E. Danblon, *À quelles conditions une charte est-elle efficace?*, cit.; Id. *L'homme rhétorique: culture, raison, action*, cit., pp. 124-125.

avec laquelle la société se doit de rompre¹⁴. Nous avons, pour l'instant, nommé cette partie du diptyque «dystopie», point d'ancrage nécessaire au lancement de la dynamique utopique vers un avenir meilleur¹⁵.

Au sein de l'École de Bruxelles, Eugène Dupréel a longuement étudié les valeurs¹⁶ et leur rôle sociologique, soulignant leur fonction persuasive et leur utilité dans le maintien de la cohésion d'un groupe¹⁷. Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca ont, pour leur part, intégré les apports de leur maître dans le *Traité de l'argumentation*, en les situant au sein du raisonnement argumentatif. Pour Perelman et Olbrechts-Tyteca, les valeurs jouent un rôle dans le processus d'argumentation, en tant qu'objet d'accord soumis à l'adhésion d'auditoires particuliers¹⁸:

Être d'accord à propos d'une valeur, c'est admettre qu'un objet, un être ou un idéal, doit exercer sur l'action et les dispositions à l'action une influence déterminée, dont on peut faire état dans une argumentation, sans que l'on considère cependant que ce point de vue s'impose à tout le monde. L'existence de valeurs, comme objet d'accord permettant une communion sur des façons particulières d'agir, est liée à l'idée de multiplicité des groupes¹⁹.

On constate d'ores et déjà de quelle manière le choix des valeurs se voit corrélé aux actions effectives tout comme à l'entretien d'une disposition à l'action. Les valeurs constituent par ailleurs le soubassement du développement argumentatif, convoquées tant pour enjoindre l'interlocuteur à effectuer tel ou tel choix que pour justifier une option²⁰.

Dans une lettre adressée au R. P. Étienne Gareau, Perelman établit explicitement un lien entre valeurs et figures:

[...], notre *Traité* étant un traité de l'argumentation, il s'intéresse beaucoup moins à l'action oratoire mais néanmoins, il attache quelque importance à la présentation des valeurs qui, d'une certaine façon, correspondent au pathos et qui se manifestent par la

¹⁴ E. De Jonge, *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'expression d'une vision du monde: une approche topique et génétique*, cit.; E. Danblon - I. Mayeur, «*L'utopique comme gouvernail des sociétés humaines*», cit.

¹⁵ E. Danblon - I. Mayeur, «*L'utopique comme gouvernail des sociétés humaines*», cit.

¹⁶ E. Dupréel, *Esquisse d'une philosophie des valeurs*, Paris 1939.

¹⁷ E. Dupréel, *Sociologie générale*, Paris 1948.

¹⁸ Les auteurs notent toutefois que des valeurs «absolues» comme le Beau, le Bien, le Vrai peuvent prétendre à l'adhésion de l'auditoire universel tant que l'on n'en précise pas le contenu, en raison de leur caractère *vague*; dès lors que l'on cherche à les définir, seule l'adhésion d'auditoires particuliers reste possible (C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit. p. 102). Ils ajoutent par ailleurs: « Les valeurs, même si elles sont admises par maints auditoires particuliers, le sont avec plus ou moins de force. L'intensité d'adhésion à une valeur par rapport à l'intensité avec laquelle on adhère à une autre, détermine entre ces valeurs une hiérarchie dont il faut tenir compte » (Ivi, p. 109).

¹⁹ C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit., p. 99

²⁰ Ivi, p. 100.

présence d'un certain nombre de figures telles que l'énallage des personnes et d'autres figures de rhétorique visant à créer une communion de l'auteur avec l'auditoire²¹.

Sur le plan de la *technè* rhétorique, les valeurs seraient ainsi susceptibles de se manifester sous cette forme. Le *Traité* ne réserve cependant que deux paragraphes à la question des figures et de leur rôle dans la présentation des données d'une argumentation²². Pour brève qu'elle soit, cette section est essentielle à notre propos en ce qu'elle esquisse une classification des figures de rhétoriques, non pas en termes sémantiques, mais en termes de fonctions, par le rôle persuasif qu'elles remplissent au sein d'une argumentation²³. Perelman et Olbrechts-Tyteca dégagent par ailleurs deux caractéristiques minimales de la figure: «une structure discernable, indépendante du contenu, c'est-à-dire une forme (qu'elle soit, selon la distinction des logiciens modernes, syntaxique, sémantique ou pragmatique) et un emploi qui s'éloigne de la façon normale de s'exprimer et, par là, attire l'attention»²⁴.

Dans un article consacré aux figures du discours, Christian Plantin²⁵ avait déjà mis en évidence cette position particulière que leur attribuent les auteurs du *Traité*. Il retrace à cette occasion l'histoire d'un débat qui oppose, depuis l'Antiquité, une conception de la figure comme ornement esthétique du discours (et, de ce fait, potentiellement fallacieuse), à celle de la figure en tant qu'outil persuasif²⁶. Plantin observe en outre de quelle manière le *Traité de l'argumentation* «réintègre les figures dans le cadre du discours argumentatif»²⁷, puisque les auteurs prennent soin de les corrélater systématiquement à l'effet persuasif souhaité par l'orateur – en particulier, les «figures du choix, de la présence et de la communion»²⁸: soit des figures favorisant une appréhension «orientée» – et non pas neutre – des données, leur mise en exergue, et le sentiment de communion d'un groupe autour de valeurs partagées. Plantin conclut ainsi: «[au sein du *Traité*] des groupes de figures sont redéfinies comme des stratégies de discours,

²¹ Lettre de Chaïm Perelman à Étienne Gareau du 5 juillet 1968, Archives de l'Université Libre de Bruxelles, Fonds Chaïm Perelman, BE.ULB-ARCH/89PP 022.5. Le R. P. Etienne Gareau est un classiciste, professeur à l'Université d'Ottawa.

²² C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit. §41-42, pp. 225-241. Les figures de rhétorique illustreront par la suite divers paragraphes de l'ouvrage, à titre de moyens complémentaires dans le processus argumentatif – consulter ainsi les diverses entrées dans l'index, comme y invite d'ailleurs Plantin (*Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2 (avril 2009) §22, <http://aad.revues.org/215> (Dernière consultation le 4 février 2015)).

²³ C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit. p. 232.

²⁴ Ivi, p. 227.

²⁵ C. Plantin, *Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, cit.

²⁶ Nous traitons également cette question dans *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique: origines et actualité*, Paris 2005, pp. 97-114.

²⁷ C. Plantin, *Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, cit., §24-25

²⁸ Ivi, §37 *sqq*; Cfr. C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit., pp. 232-241.

qui ont tout à voir avec le mode de construction argumentatif des objets et rien à voir avec du décoratif»²⁹.

3. Rôle persuasif des figures dans les préambules des chartes et déclarations de l'après-guerre

Dans nos travaux précédents, nous avons analysé l'expression rhétorique de l'utopie à partir des chartes et déclarations de la modernité³⁰. Au sortir de la seconde guerre mondiale, Perelman avait également proposé une lecture utopique de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui ne pourrait de fait prétendre à une application en droit positif au niveau mondial³¹. En outre, nous avons posé que l'*utopique*³² assumait, d'un point de vue rhétorique, une double fonction – comme d'ailleurs, d'un point de vue plus particulier, les préambules qui ouvrent les chartes (analysés en détail par De Jonge³³). En effet, son rôle est à la fois délibératif, en ce qu'il justifie un choix de valeurs plutôt qu'un autre, et épideictique, en ce qu'il rassemble la communauté autour de ce choix de valeurs comme principe directeur.

Voyons à présent de quelle manière on peut – dans un premier aperçu –, au sein des chartes et déclarations de la modernité, repérer l'une ou l'autre figure saillante, les corréluer à une fonction rhétorique (à l'instar de la conception des auteurs du *Traité*), et voir en quoi ce lien entre la figure et sa fonction persuasive présumée est susceptible de jouer un rôle décisionnel chez l'auditoire. Perelman et Olbrechts reprennent dans leur *Traité* la nomenclature traditionnelle des figures de rhétorique³⁴ pour les injecter dans leur théorie de l'argumentation. Il faut toutefois garder à l'esprit que pour les auteurs, une même figure peut remplir une fonction différente selon le contexte. Si l'on s'en tient aux chartes et déclarations envisagées dans notre corpus, et en particulier leur préambule (comme lieu narrativo-argumentatif propice à l'émergence de ces figures, car présentant la donnée et justifiant la nécessité de la déclaration³⁵), on repère à première vue deux figures: l'hypotypose et l'allusion.

²⁹ C. Plantin, *Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, cit., §47.

³⁰ E. Danblon, *À quelles conditions une charte est-elle efficace?* cit.; Id., *L'homme rhétorique: culture, raison, action*, cit.; E. Danblon – I. Mayeur, *L'utopique comme gouvernail des sociétés humaines*, cit.

³¹ C. Perelman, *Éthique et droit*, Bruxelles 1990, p. 482.

³² E. Danblon – I. Mayeur, *L'utopique comme gouvernail des sociétés humaines*, cit.

³³ E. De Jonge, *Le préambule des déclarations des droits de l'homme: entre narration et argumentation*, cit.; Id., *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'expression d'une vision du monde: une approche topique et génétique*, cit.

³⁴ C. Perelman – L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit., p. 232.

³⁵ Cfr. E. De Jonge, *Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus*, in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1 (octobre 2008). <http://aad.revues.org/251>. Dernière consultation le 27 février 2015.

4. Hypotypose

Ainsi que l'a bien montré De Jonge³⁶, le préambule de la charte remplit une fonction narrative présentant les données propres à justifier sa promulgation. Les chartes et déclarations de la seconde moitié du 20^e siècle prennent pour ancrage les événements de la guerre 1940-1945, et rappellent dans le préambule leur caractère néfaste pour mieux justifier la nécessité de s'en distancier. Il serait alors logique d'y retrouver l'*hypotypose*, une «façon de décrire les événements qui les rend présents à notre conscience»³⁷.

Dans le *Traité*, l'hypotypose est proposée comme une figure de la *présence*, rappelant à l'esprit les données nécessaires à la délibération. Il s'agit ici, au sein des déclarations produites à l'issue de la seconde guerre mondiale, de présenter à la conscience de l'auditoire les éléments nécessaires à la justification des principes de la chartes, pour en accroître (vraisemblablement) le potentiel d'adhésion. Nous avons déjà indiqué que ces parties narratives nous semblaient revêtir, dans le dispositif de l'utopie rhétorique, une fonction «dystopique», rappelant (par description ou par évocation, nous y reviendrons) la «mauvaise société» dont il est nécessaire de se démarquer³⁸.

Si l'on observe la convention créatrice de l'UNESCO (1), la DUDH (2) ou encore la Charte des Nations Unies (3), on discerne aisément le rappel des méfaits causés par la guerre:

(1)

[...] [*Considérant*] Que l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop souvent dégénéré en guerre;

Que la grande et terrible guerre qui vient de finir a été rendue possible par le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine et par la volonté de lui substituer, en exploitant l'ignorance et le préjugé, le dogme de l'inégalité des races et des hommes;

(2)

[...] *Considérant* que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

(3)

Nous, peuples des Nations Unies,

Résolus

à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, [...]

S'agit-il pour autant d'une hypotypose? De prime abord, la réponse serait plutôt négative. De nombreux manuels généraux consacrés aux figures de rhétorique signalent que la figure se caractérise par l'accumulation de détails

³⁶ Cfr. E. De Jonge, *Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus*, cit.

³⁷ C. Perelman - L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit., p. 226.

³⁸ E. Danblon - I. Mayeur, *L'utopie comme gouvernail des sociétés humaines*, cit.

concrets. Bacry la renseigne ainsi comme une «description précise et riche qui est censée mettre sous les yeux du lecteur, de l'auditeur, la scène ou l'objet décrits»³⁹. Le *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* d'Henri Morier met également l'accent sur la qualité descriptive de l'hypotypose, de telle sorte qu'elle «s'offre aux yeux avec la présence, le relief et les couleurs de la réalité»⁴⁰. Il ajoute toutefois qu'elle peut se réduire à «un trait rapide»⁴¹, observation qu'avait également fait Pierre Fontanier⁴². Dans tous les cas, il faut rapprocher cette discussion sur les figures, de l'amplification rhétorique propre au genre épидictique⁴³.

Le ressort principal de l'hypotypose semble en effet résider non tant dans les moyens mis en œuvres que dans l'effet produit; soit dans sa capacité d'évocation, de sollicitation des capacités imaginatives de l'auditoire. En témoigne notamment la définition proposée par H. Suhamy, précisant que cette figure «s'efforce [...] de toucher l'imagination du récepteur et d'évoquer la scène décrite par des stratagèmes imitatifs et associatifs»⁴⁴. L'hypotypose est créatrice d'images; elle peut ainsi être photographique ou picturale⁴⁵.

Nous reprendrons une mise au point de Benoît De Baere, qui nous a semblée éclairante:

Commençons par préciser le sens des notions *enargeia* et hypotypose. Comme le signale Perrine Galand-Hallyn, le terme grec *enargeia* (ou encore hypotypose, *evidentia* et *illustratio*) «relève de la rhétorique des affects»: il désigne un «effet descriptif très particulier qui consiste à imposer à l'auditeur ou au lecteur l'image d'un objet ou d'un être absent»; cette image est pour ainsi dire placée «devant les yeux» (*ante oculos*) du public. Quant au statut de l'*enargeia* ou de l'hypotypose, pour Quintilien elle est une vertu de la narration, au même titre que la clarté (*narratio aperi ac dilucida*, 4, 2, § 36 *sqq.*), la brièveté (*brevitas*, 4, 2, § 40 *sqq.*) et la vraisemblance (*credibilitas*, 4, 2, § 52 *sqq.*). Et puisque la narration est soit «un exposé utile à la persuasion», soit «un discours qui instruit l'auditeur des enjeux de la controverse», l'hypotypose est tantôt au service du *persuadere*, tantôt au service du *docere*.

À ce point, toutefois, les choses se compliquent. Car si Quintilien considère encore l'*enargeia* comme «une qualité de la *narratio*» et estime, qu'en tant que telle, elle relève de l'*ornatus*, [d'] après lui elle est «systématiquement associée à la technique de l'*ekphrasis*, c'est-à-dire, à «l'art de la description détaillée». Qu'est-ce à dire? Que, d'une qualité stylistique dont le «dosage» peut varier à l'intérieur d'un discours (l'argumentation, par exemple, peut ne pas être aussi «vivace» que l'exorde ou que la narration), l'*enargeia* ou

³⁹ P. Bacry, *Les figures de style: et autres procédés stylistiques*, Paris 2010, p. 408.

⁴⁰ H. Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris 1998, p. 408.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris 1997, p. 390.

⁴³ Cfr. E. Danblon, *La rationalité du discours épидictique*, in *La mise en scène des valeurs: la rhétorique de l'éloge et du blâme*, édité par M. Dominicy, J.-M. Adam, et M. Frédéric, Paris 2001, pp. 19-43.

⁴⁴ H. Suhamy, *Les figures de style*, Paris 2013, p. 84.

⁴⁵ Voir par exemple M. Caraion, *Pour fixer la trace: photographie, littérature et voyage au milieu du XIXe siècle*, Paris 2003, p. 161.

hypotypose se transforme, à travers son assimilation à l'*ekphrasis*, en une «figure» qui ne concerne plus qu'un passage particulier du texte⁴⁶.

La clé de compréhension du cas pratique envisagé ici pourrait se trouver dans une dissociation entre l'*enargeia* comme effet et l'*ekphrasis* comme technique systématiquement associée. Autrement dit, faut-il nécessairement une *epkphrasis* pour que se produise l'*enargeia* ?

Dans un article consacré à l'*enargeia*, Ruth Webb insiste sur un point commun à toutes les définitions de ce procédé: il s'agit bien de rendre «vivant» le discours et, de cette manière, d'agir directement sur les émotions⁴⁷. Elle précise également le lien entre *enargeia* et mémoire: «Plutôt que de représenter une réalité concrète et précise, l'*enargeia* fait appel aux images conservées dans la mémoire de l'auditeur»⁴⁸. Ces représentations sont liées aux «conventions et valeurs culturelles»⁴⁹ qui leur octroient leur force d'évocation⁵⁰. Le rôle de l'*ekphrasis* est donc de remplacer la perception visuelle; elle ne serait pas nécessaire pour qui a vu la réalité que l'on cherche à dépeindre. Prenant un exemple chez Ménandre le Rhéteur à propos de la description d'une ville, Webb indique que pour l'auteur «[...] l'*ekphrasis* n'est nécessaire que si le destinataire n'a pas vu la ville en question. S'il l'a vue de ses propres yeux, il en garde le souvenir gravé dans son esprit et il suffira, selon Ménandre, de lui rappeler ce qu'il a vu [...]»⁵¹. La seule mention d'un lieu permet ainsi le jaillissement d'une émotion par la représentation mentale de celui-ci chez l'auditeur⁵².

Ainsi, le rappel lapidaire des événements de la guerre suffirait-il pour générer, tant chez les auteurs que chez les lecteurs de ces chartes de la seconde moitié du 20^e siècle, une émotion à même de promouvoir leur mise en œuvre. Il y a bien là, à notre estime, création d'images sources d'émotions agentives, ce qui est la visée de l'*enargeia* – à laquelle est étroitement associée la figure de l'hypotypose. Toutefois, au lendemain de la guerre, les témoins directs de cet épisode n'ont pas jugé nécessaire de le traduire par une *ekphrasis*, description à même de recréer l'émotion dans l'hypotypose au moyen d'autres figures (p. ex., comparaisons et métaphores dans l'*enargeia* antique⁵³; ou «des moyens extrêmement variés qui

⁴⁶ B. De Baere, *Écriture scientifique, imagination et peinture: l'hypotypose dans les Époques de la nature de Buffon*, in *L'écriture du texte scientifique: des origines de la langue française au XVIII^e siècle*, édité par C. Thomasset, Paris 2006, pp. 279-95.

⁴⁷ R. Webb, *Mémoire et imagination: les limites de l'enargeia dans la théorie rhétorique grecque*, in *Dire l'évidence: (philosophie et rhétorique antiques): actes du colloque de Créteil et de Paris (24-25 mars 1995)*, édité par C. Lévy et L. Pernot, Paris 1997, pp. 230-231.

⁴⁸ Ivi, p. 236.

⁴⁹ Ivi, p. 238.

⁵⁰ Ivi, p. 241.

⁵¹ Ivi, p. 243.

⁵² Cette représentation est fictionnelle, et fonctionne sur le mode du « comme-si » (Webb 1997: 244-247). À ce stade, nous tenons néanmoins à souligner le lien entre témoignage oculaire et preuve extra-technique chez Aristote (*Rhet.*, I, 1375b-1376a), dans l'idée d'une « institution naturelle » du témoignage au sens de Renaud Dulong (*Le témoin oculaire: Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris 1998).

⁵³ R. Webb, *Mémoire et imagination: les limites de l'enargeia dans la théorie rhétorique grecque*, in *Dire l'évidence: (philosophie et rhétorique antiques): actes du colloque de Créteil et de Paris (24-25 mars 1995)*, édité par C. Lévy et L. Pernot, Paris 1997, p. 242.

concourent tous à donner un effet unique, celui de mettre une scène, une chose, sous les yeux du lecteur»⁵⁴). Au vu de ce qui précède, l'*ekphrasis* n'est peut-être pas une condition *sine qua non* de l'hypotypose, mais un moyen technique parmi d'autres pour obtenir un même effet.

Ainsi, il nous semble que l'évocation de la guerre dans les chartes de notre corpus relève bien, sur le plan rhétorique, de l'hypotypose. Elle assume en effet, par le rappel à la conscience de l'auditoire d'une donnée à forte charge émotive, sa fonction de «figure de la présence» au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca. Cependant, cet effet persuasif n'est susceptible de «jouer» pleinement que chez les seuls témoins oculaires des événements. Sans *ekphrasis*, la charge émotive disparaît avec ces derniers. En l'absence d'un tel procédé, la figure-relai pour la création de l'hypotypose est ici l'*allusion*.

5. Allusion

La convocation de ces éléments «dystopiques» du passé dont il faut, par la pratique de la charte, se démarquer, est ainsi traitée sur le mode de l'*allusion*. Bacry la définit comme une «référence implicite mais claire à une œuvre antérieure ou à des éléments culturels notoires»⁵⁵. Pour Morier, qui la lie à l'énigme, l'allusion consiste à «dire une chose avec l'intention d'en faire entendre une autre»⁵⁶ ; il s'agit alors de «solliciter l'intelligence intuitive»⁵⁷. Il n'est pas évident de voir en quoi il s'agit là d'une figure. Pour Marc Dominicy⁵⁸, le mécanisme de l'évocation résume d'ailleurs la démarche poétique en tant que telle. L'allusion se conçoit difficilement comme figure sous un autre angle que celui de sa fonction. Dans cette optique, les auteurs du *Traité* la définissent comme suit:

Il y a allusion, lorsque l'interprétation d'un texte, si l'on négligeait la référence volontaire de l'auteur à quelque chose qu'il évoque sans le désigner, serait incomplète; ce quelque chose pouvant constituer en un événement du passé, en un usage ou un fait de culture, dont la connaissance est propre aux membres du groupe avec lesquels l'orateur cherche à établir cette communion⁵⁹.

Les extraits précités condensent, sans y faire toutefois référence de manière explicite, les atrocités du régime nazi. On peut également signaler la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, qui évoque quant à elle les «malheurs publics et [...] la corruption des Gouvernements», allusion directe aux conditions de vie sous l'Ancien Régime.

Comme le soulignent Perelman et Olbrechts-Tyteca, la fonction de l'allusion est de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté; c'est une figure de la communion. En ce sens, elle est liée au genre épideictique, ainsi que le

⁵⁴ P. Bacry, *Les figures de style: et autres procédés stylistiques*, cit., p. 28.

⁵⁵ Ivi, p. 398.

⁵⁶ H. Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, cit., p. 86.

⁵⁷ Ivi, p. 96.

⁵⁸ M. Dominicy, *Poétique de l'évocation*, Paris 2011.

⁵⁹ Perelman e L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, cit., p. 239.

rappelle Plantin⁶⁰, qui travaille au renforcement de la cohésion communautaire autour de valeurs communes. Les figures de la communion participent de cette manière à l'entretien d'une disposition à l'action, indépendante d'un contexte où l'action sera provoquée par le discours lui-même.

Nous pourrions étoffer notre propos en présentant, *a contrario*, l'effet provoqué par une *enargeia* reposant sur l'*ekphrasis* dans une visée mémorielle comparable. L'exposé des motifs de la loi Taubira, visant à faire reconnaître les traites négrières comme un crime contre l'humanité⁶¹, place littéralement devant les yeux de l'auditoire une série de scènes représentatives:

[...] Les cahiers des navigateurs, trafiqués, ne témoignent pas de l'ampleur des razzias, de la souffrance des enfants épuisés et effarés, du désarroi désespéré des femmes, du bouleversement accablé des hommes. Ils font silence sur la commotion qui les étourdit dans la maison des esclaves à Gorée. Ils ignorent l'effroi de l'entassement à fond de cale. Ils gomment les râles d'esclaves jetés, lestés, par-dessus bord. Ils renient les viols d'adolescentes affolées. Ils biffent les marchandages sur les marchés aux bestiaux. Ils dissimulent les assassinats protégés par le Code noir [...] ⁶².

Comme figure de la présence, cette hypotypose, reposant sur une somme de *topoi* sous forme de récits rendus vivants par la description, rappelle à l'esprit du public les horreurs de la traite négrière. La scène est bien plus puissante, à nos yeux, que celle du préambule de la DUDH – pour ce qui est de cette fonction présenteielle, du moins. En effet, n'étant pas contemporains des événements décrits, les législateurs ont dû recréer à destination de l'auditoire, par des moyens rhétoriques élaborés, la charge émotionnelle à même de justifier la promulgation d'une loi requalifiant l'esclavage en crime contre l'humanité. Toutefois, la figure ne repose pas sur une allusion productrice de connivence, mais regagne en efficacité par l'appel à un sens commun d'humanité que l'on suppose universel.

6. Conclusion

On retrouve ainsi, dans le préambule des chartes et déclarations de l'après-guerre, ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca nomment les figures de la *présence* et de la *communion*. D'un côté, par l'hypotypose, la donnée est rappelée à la conscience de l'auditoire; sa charge négative est à même d'orienter le processus décisionnel qui en découlera. De l'autre côté, l'allusion crée un effet de connivence entre les membres de l'auditoire, susceptible de renforcer l'adhésion à une décision commune.

⁶⁰ C. Plantin, *Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, cit., §45 sqq.

⁶¹ Nous tenons à remercier Victor Ferry, qui nous a signalé cet exemple. Le texte est consultable sur <http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1297.asp>; voir également bibliographie.

⁶² C. Taubira, N° 1297 - Proposition de loi de Mme Christiane Taubira tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité, *Assemblée nationale*. <http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1297.asp>, 1998 (Dernière consultation le 11 février 2015).

Dans sa lettre à E. Gareau, Perelman liait expression des valeurs, figures de la communion et émergence du pathos. Comme le rappelle Plantin⁶³, la «communion» autour de valeurs est étroitement liée, dans le *Traité*, à l'épidictique, qui a pour vocation le renforcement de la cohésion du groupe social. Dans la rhétorique aristotélicienne, le *pathos* correspond d'ailleurs au «levier» du genre épidictique: l'émotion suscitée chez l'auditoire entretiendrait une disposition à l'action conforme aux valeurs partagées par le groupe⁶⁴.

Toutefois, dans le corpus envisagé ici, l'effet visé sur l'auditoire ne saurait résider dans la seule création d'une disposition. La charte invite à une pratique concrète⁶⁵, et ce dès sa promulgation: c'est en ce sens qu'elle agit dès lors comme source d'inspiration législative, par exemple, ou, plus localement d'action citoyenne. Dans les cas cités, l'hypotypose est porteuse d'une forte charge émotionnelle négative, potentiellement vectrice d'un passage à l'action. Les figures repérées permettent ainsi, par les moyens que nous venons de décrire, la préparation du «terreau émotionnel» devant servir de catalyseur à la mise en œuvre des valeurs convoquées par la charte. On retrouve de la sorte les deux rôles agentifs attribués par Perelman et Olbrechts-Tyteca aux valeurs: fondement de l'action et de la disposition à l'action.

Se voit ainsi confortée, par cette première réflexion sur les figures, sous l'angle de leur fonction persuasive, notre hypothèse de la double nature épidictique et délibérative des textes utopiques sur le plan rhétorique⁶⁶. Le rappel des événements de la seconde guerre mondiale, pris en charge par l'allusion, fonctionne ainsi comme une hypotypose pour les contemporains de la création de la charte. Nous pensons même qu'à ce moment de proximité avec l'événement, une description de détail aurait produit l'effet inverse émotionnellement, à la limite de la vulgarité. Ces bénéfices s'estompent toutefois sur le long terme, dès lors que l'absence d'*ekphrasis* rend impossible toute image mentale des événements pour les nouvelles générations.

Dans notre corpus, les figures sur lesquelles nous nous sommes arrêtées sont liées aux prémisses du raisonnement argumentatif présent dans la charte, et non à sa conclusion (contenue dans la proclamation et des articles). C'est donc bien de prime abord au sein de la «dystopie» que les figures du «moteur de l'action» s'exercent dans le dispositif utopique. D'une réflexion sur le rôle agentif des figures dans l'*utopique*, nous avons ainsi abouti à des observations sur le passage d'une mémoire visuelle à une mémoire historique, et son traitement rhétorique.

⁶³ C. Plantin, *Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation*, cit., §25 sqq.

⁶⁴ Cfr. E. Danblon, *La rationalité du discours épidictique*, cit.

⁶⁵ E. Danblon, *L'homme rhétorique: culture, raison, action*, cit., p. 168.

⁶⁶ De Jonge avait déjà, pour sa part, identifié ces composantes par son analyse des préambules (E. De Jonge, *Le préambule des déclarations des droits de l'homme: entre narration et argumentation*, cit.).